

L'offensive du Vietnam contre toute forme d'expression libre et contre les manifestations pacifiques dénoncée devant le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU



GENÈVE, 27 juin 2018 (VCHR) – M. **Võ Văn Ái**, s'exprimant pour le **Comité Vietnam pour la Défense des Droits de l'Homme (VCHR)** et son partenaire **Agir ensemble pour les Droits de l'Homme**, a dénoncé devant le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU, réuni pour sa 38^e session du 18 juin au 6 juillet 2018, la violente répression des manifestations pacifiques ainsi que la nouvelle loi sur la cybersécurité.

« Dans l'État à Parti unique vietnamien, où aucun parti d'opposition ou presse libre ne sont autorisés, les manifestations non-violentes et les échanges sur internet sont les seuls moyens pour les citoyens d'exprimer librement leurs opinions », a dit Võ Văn Ái au Conseil des Droits de l'Homme, mettant ainsi en lumière l'offensive du gouvernement vietnamien contre toute forme d'expression libre, y compris par la voie de la manifestation pacifique.

Depuis le 9 juin 2018, en effet, des manifestations massives ont secoué le pays, à Ho

Chi Minh Ville, Hanoi, Nha Trang ou la province de Binh Thuan notamment. Ce sont des milliers de gens ordinaires qui sont ainsi sortis dans la rue pour protester contre un projet de loi qui permet aux investisseurs étrangers de louer la terre pour 99 ans dans trois Zones Économiques Spéciales. Pour beaucoup de Vietnamiens, cette loi est un texte sur mesure pour que la Chine s'implante durablement dans le pays, alors que la Chine se montre particulièrement agressive dans les litiges territoriaux sino-vietnamiens en Mer de Chine Méridionale (Mer de l'Est pour les Vietnamiens).

Les autorités vietnamiennes ont aussitôt et massivement répondu à ses manifestations par une répression des plus brutales avec des passages à tabac par des policiers en civil ou des voyous à leur solde et des arrestations arbitraires en masse. Les services de sécurité ont également recouru à des canons à son (LRAD) pour disperser les manifestations. Des centres de détention ont été mis en place pour procéder aux interrogatoires policiers, comme par exemple dans le Parc Tao Dan à Ho Chi Minh Ville. Des manifestants ont rapporté dans leurs témoignages qu'ils pouvaient y « entendre les hurlements d'autres militants battus par la police ». Quelques 300 personnes sont encore détenus sous le prétexte de « trouble à l'ordre public ».

« Ces manifestations de grande ampleur ne sont pas seulement tournées contre les intrusions chinoises dans le pays. Les manifestants dénoncent également la loi sur la cybersécurité, ce qui est révélateur du besoin de toute la population de pouvoir s'exprimer librement et de son ras-le-bol à l'égard d'une société où l'on n'a le droit que de se taire », a commenté M. Võ Văn Ái.

En effet, dans son allocution devant le Conseil, il rappelle que la loi sur la cybersécurité, qui doit entrer en vigueur en janvier 2019, « porte un coup sévère à la liberté d'expression en ligne » car elle « octroie au gouvernement des pouvoirs exorbitants de contrôle sur les activités en ligne et exige des médias sociaux qu'ils conservent les données personnelles des utilisateurs au Vietnam et qu'ils retirent les contenus « offensant » à la demande du gouvernement sous 24 heures ».

La loi interdit également aux internautes d'utiliser les réseaux sociaux ou l'internet en général pour « nuire aux intérêts de l'État » ou pour de « répandre de fausses informations » qui sont autant de formulations vagues et fourre-tout que le gouvernement brandit pour verrouiller la liberté d'expression.

En réalité, la loi sur la cybersécurité ne concerne pas seulement les réseaux sociaux mais l'ensemble des personnes et entreprises qui utilisent l'internet. Ainsi, si les entreprises offrent un quelconque service en ligne, elles pourraient être amenées à livrer à la demande du gouvernement des données personnelles concernant les comptes bancaires en ligne, les réservations d'hôtel ou autre hébergement, les

moyens de transport, les achats sur internet.

« Potentiellement, celle loi donne au gouvernement tout pouvoir pour censurer, espionner et suivre à la trace toute personne dans son collimateur, qu'il soit vietnamien ou étranger au Vietnam », a commenté M. Võ Văn Ái.

Il a appelé le Conseil des Droits de l'Homme à condamner le gouvernement vietnamien et exiger du Vietnam la libération des manifestants détenus et des poursuites contre « *les policiers et membres de la Sécurité responsables du recours excessif à la force, de détentions arbitraires et de mauvais traitements en détention* ».

M. Võ Văn Ái a souligné qu'il était essentiel que le Rapporteur spécial sur la liberté d'expression, le Rapporteur spécial sur le droit de réunion pacifique et d'association et le Rapporteur spécial sur les défenseurs des droits de l'Homme puissent se rendre au Vietnam.